

Montréal, le 22 décembre 2018

À l'attention des élus de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal

Mesdames et Messieurs.

Je me permets de solliciter votre bienveillance au nom du Conseil d'Administration du Centre de la Petite Enfance Biscuit.

Le 6 mars 2018, le ministère de la Famille a lancé un appel de projets ciblé pour la création de places subventionnées en centres de la petite enfance (CPE) et en garderies subventionnées. Aussitôt consulté par la Directrice du Centre de la Petite Enfance Biscuit (CPE Biscuit), madame Louise Fortin, le Conseil d'Administration (CA) a d'emblée approuvé le dépôt d'une demande de places subventionnées auprès du Ministère de la Famille au mois de juin 2018.

Avec l'aide de l'organisme Bâtir son Quartier, Mme Fortin a déposé un projet de développement d'un CPE de 80 places comprenant une pouponnière de 15 places. La nouvelle installation est prévue dans le projet de réhabilitation du site situé au 4700, Rue St-Ambroise, Montréal (QC) H4C 2C7.

Par lettre en date du 10 décembre 2018, le Ministère a approuvé notre projet.

Nous appuyons sans réserve la création possible d'un nouveau CPE de 80 places, dans un quartier où les besoins sont déjà criants. De ce fait, nous appuyons le projet du promoteur pour le 4700 St-Ambroise.

Le ministère exigeait qu'un site soit identifié dans le cadre du dépôt du projet. Le 4700 St-Ambroise est apparu le seul site disponible sur le marché répondant aux exigences ministérielles pour une installation de 80 places dans le quartier St-Henri. À ce jour, le CPE Biscuit demeure dans l'incertitude de pouvoir développer ces places et n'a pas d'autres alternatives de localisation que le 4700 St-Ambroise.

Notre CPE existe originalement dans le quartier, sur la Rue Workman, depuis plus de 30 ans. Déjà soutenue par le CA, Mme Fortin avait déposé une demande pour créer une seconde installation en 2008, ce qui a permis l'ouverture d'un CPE de 60 places, dont 10 réservées à des poupons, en 2012. Nos deux installations sont équipées pour fournir une panoplie complète de services aux enfants des familles du quartier, dont aussi, les enfants à défis particuliers.

Depuis 2002, le travail remarquable et la gestion saine de notre Directrice générale permettent aujourd'hui d'accueillir durablement 109 enfants au sein de nos deux installations.

Fort de cette expérience, le CA du CPE Biscuit vous demande instamment de vous joindre à ses efforts de développement de notre arrondissement et donc de vous prononcer vous aussi en faveur d'un projet qui nous semble justifié, voire nécessaire.

Nous espérons avoir su, par la présente, vous convaincre du besoin évident de continuer de faire avancer le projet, afin de ne pas finir par perdre des places qui sauront porter une aide précieuse aux parents de notre quartier dans un futur rapproché et à long terme avec les projets de développement d'habitation à venir dans cette partie du quartier St-Henri.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs les Élus, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Au nom du Conseil d'Administration du Centre de la Petite Enfance Biscuit,

Mme Gabrielle Boyd, Présidente du CA

c.c. Madame Dominique Anglade, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne